lorraine • 3

nancy • metz •
bar-le-duc • épinal •
sarreguemines

Compte rendu FO de l'instance de proximité Mai 2025

SOMMAIRE

Quelles suites pour « destins lorrains » ? 1
Quelles suites pour « dimanche en politique » ? 1
Déménagement du bip de Sarreguemines 2
Bilan du service de la médecine du travail 2
Point sur les projets d'évolution des modules WEB 3

1. Quelles suites pour « destins lorrains » ?

L'émission continue à la rentrée. Les cases de programmation vont peut-être changer, en fonction des grilles de rentrée qui ne sont pas connues pour l'instant. On resterait sur quelque chose qui serait assez semblable.

2. Quelles suites pour « dimanche en politique » ?

DEP continuera à la rentrée aussi, avec notamment la poursuite d'une formule « Grand Est » sans changement sur la périodicité (une fois par mois).
Pour cette fin de saison, le 15 juin prochain, c'est Maxime Meyer (de Champagne Ardenne) qui présentera l'émission, et elle sera enregistrée à Reims. La direction affirme qu'elle a toujours la volonté de continuer à faire fabriquer ces émissions majoritairement à Nancy.

Pour l'instant, aucun candidat lorrain ne s'est proposé pour reprendre la présentation de l'émission. Il s'agira donc probablement d'une présentation tournante.

3. Déménagement du bip de Sarreguemines

La direction du Grand Est a été informée mi avril (en pleine période de congés) que le bail prendrait fin le 30 avril.
Il a donc fallu accélérer le déménagement. A cause d'aléas de travaux, il se trouve que le nouveau local n'était pas encore disponible. Il a finalement été proposé aux deux salariées de travailler dans un bureau où elles seraient seules. La composition du mois de mai, avec les nombreux jours fériés, n'a pas aidé non plus (beaucoup d'entreprises effectuant les travaux ayant décidé de « faire les ponts »).

Des échanges de qualité ont eu lieu en local avec les salariées concernées. L'une d'elles a précisé que « *la responsable IMG de l'antenne de Lorraine avait assuré* ».
Depuis cette instance, l'équipe a pu intégrer les locaux définitifs, mais nouveau problème : la fibre ne serait pas opérationnelle tout de suite. En effet, l'éligibilité du bureau à la fibre a été modifiée entre le moment où le contrat de location a été conclu et le moment du déménagement.
Ce délai supplémentaire n'est pas précis : il s'étale entre 8 et 18 semaines. Il a été proposé à l'équipe qu'elle vienne travailler dans l'attente à Metz ou à Nancy, mais pour l'instant, elle préfère rester sur place malgré la contrainte.

4. Bilan du service de la médecine du travail

C'est un organisme agréé (l'ALSMT, l'association lorraine de santé en milieu de travail) qui est en charge des salariés de notre antenne : il s'occupe de tous les salariés, y compris intérimaires.
En tout, il s'occupe de 130.000 salariés, issus de 12 000 entreprises adhérentes en Meurthe et Moselle.

Avec ces objectifs :

- prévenir les risques professionnels.
- effectuer le suivi de la santé.
- prévenir la désinsertion professionnelle (ajouté depuis peu)

Des outils sont à la disposition de l'entreprise et des salariés :

- l'employeur a un espace adhérent.
- il y a aussi un espace salarié : on peut y mettre des documents à transmettre au médecin du travail. C'est indépendant du dossier médical partagé de la Sécurité Sociale.

Pour 2024 :

- il y a chez nous 121 salariés en suivi
- 87 sont en SI (suivi individuel) tous les 5 ans
- 12 sont en SIA (suivi individuel adapté) tous les 3 ans
- 22 sont en SIR (suivi individuel renforcé) tous les 2 ans

Il y a donc les visites « réglementaires », mais il peut y avoir des " occasionnelles", que chaque salarié peut demander à tout moment (pendant ou en dehors des horaires de travail), et que l'employeur peut demander aussi quand se présente une problématique de santé. Dans ce cas, les élus demandent que le salarié soit informé du motif de cette demande de visite.
Ce dispositif permet par exemple de revoir une restriction sans attendre la prochaine visite prévue, soit pour l'alléger, soit pour la reconduire ou la renforcer. On nous explique aussi qu'est pris en ligne de compte dans la prise d'une restriction l'impact des difficultés pour les collègues (par exemple pour le port de charges). C'est la solution la plus équitable qui est recherchée.

Il y a aussi les « visites de reprises », qui ont lieu au-delà de 30 jours d'arrêt pour un AT, et de 60 jours pour une maladie. Ainsi que les « visites de pré reprise », pour envisager par exemple les aménagements de postes à la reprise, où les temps partiels thérapeutiques.

En 2024, il y a eu 9 visites occasionnelles à la demande de salariés, 5 à la demande du médecin, et 1 à la demande de l'employeur. Il y a eu aussi 4 visites de pré reprise et 10 visites de reprise.

Le médecin est sollicité par exemple pour la mise en place de dispositions de l'accord handicap (sachant que nous sommes l'une des rares entreprises parmi celles qu'il est amené à visiter a avoir un accord d'un tel niveau).
Après, le médecin n'est pas un technicien : il essaie de comprendre, et c'est ensuite à l'employeur de trouver le matériel adapté.

La direction acquiesce, mais précise qu'une demande doit être adressée en amont aux cadres techniques, quand un besoin se présente (sachant que, pour certaines acquisitions, à partir d'un certain volume, il y a une obligation de passer par des appels d'offres).

5. Point sur les projets d'évolution des modules WEB

La réunion organisée le 22 mai dernier a permis de constater que beaucoup de salariés sont intéressés pour s'investir pour une augmentation de la cadence des modules.
La direction l'entend, s'en réjouit, et précise qu'elle désireuse de mettre en place une phase de test rapidement.

Un des constats est que nous ne sommes pas suffisamment réactifs lorsque des événements se déroulent. Un travail est donc à engager à tous les niveaux. Pour débuter, une planification de monteurs doit être étendue, par rapport aux pratiques actuelles, afin que du contenu venant de tomber sur de l'actualité puisse faire l'objet d'un module avant la fabrication et la diffusion du sujet linéaire.

Il est important de pouvoir réunir un nombre important de monteurs, et donc de pouvoir former de nouveaux monteurs (**même si, pour FO, cela peut débuter sans attendre, avec les monteurs C.D.I. et CDD déjà formés)**. Une autre piste est de prévoir le montage via les bancs AVID : ils sont certes moins adaptés, mais permettent de pouvoir associer dès à présent tous les monteurs intéressés (même s'ils ne sont pas encore formés).

La direction ne souhaite pas non plus se limiter à une seule façon de fabriquer : il y a donc des projections d'organisation à établir, en prenant le temps nécessaire avant de débuter cette phase de test pour que tout soit bien réussi à l'arrivée.

Aujourd'hui, on est sur un rythme d'un module par semaine, géré la plupart du temps en autonomie, par la pratique de l'UCC Multimédia, sur la base de contenu intemporel déjà diffusé. Il y a une volonté de la conserver, et de pouvoir la compléter par du montage avec présence du journaliste, afin de pouvoir traiter de l'actualité chaude (soit sur la base d'images tournées pour le linéaire, soit en natif). Quelle fréquence ? Il y aurait une cohérence à partir sur un module par jour 5 jours sur 7.

Un travail important est donc à effectuer sur la planification avant de lancer cette phase de test, car nous savons que la gymnastique consistant à passer d'une activité à l'autre est parfois compliquée à mettre en œuvre : on perçoit là les limites de l'organisation actuelle.
L'idéal serait de pouvoir avoir un monteur dédié chaque jour. Déjà, un jour sur deux permettrait la production de deux modules ces jours-là (dont un intemporel).

Pour rappel, il y a quelques années, à Nancy, nous comptions 5 monteurs par jour planifiés sur le JT régional, plus 2 affectés pour l'édition locale. Il n'y en a aujourd'hui plus que 4 pour le JT : il y a donc un certain potentiel possible par rapport à ce que nous avons connu.

Il y a aussi la piste de CapCut : est-ce du montage ? Oui disent certains, non disent d'autres ! Toujours est-il que Nancy n'est pas la station la plus concernée par le sujet dans le Réseau France 3. Nous ne comptons que 3 salariés formés, et ils sont sensibles à l'enrichissement lorsqu'ils sont avec un

monteur. Par ailleurs, nous savons qu'un test s'est déroulé à l'antenne de Montpellier voici quelques semaines. Il serait intéressant de voir ce qu'il en est sorti.

Il devrait donc y avoir du neuf sur ce projet dans les jours à venir.

Prochaine réunion de l'instance le 16 juin en Lorraine

N'hésitez pas à nous poser vos questions !

Vos élus FO de proximité : **Catherine Reggianini - Thierry Pernin - Sophie Bartholmé - Hervé Marchetti - Yves Quemener - Bruno Demange**